



GARES & CONNEXIONS

INTÉRESSEMENT

913 €

POUR TOUS LES SALARIÉS DE LA SA !

En signant l'accord d'intéressement de la SA Gares & Connexions en 2021, vos élus UNSA-Ferroviaire ont eu à cœur de négocier le meilleur accord possible pour vous.



LES NÉGOCIATEURS UNSA ONT DÛ BATAILLER POUR OBTENIR UN ACCORD LE PLUS SIMPLE ET LE PLUS RÉMUNÉRATEUR QUI SOIT.

- › **Pas de condition minimum** à remplir pour que l'accord s'applique.
- › **Des critères clairs** à atteindre (même si la loi contraint l'exercice).
- › **Pour chaque critère**, une somme exprimée en euros.
- › **Le déclenchement** pour chaque critère atteint de la somme convenue, sans obligation d'atteindre l'intégralité des objectifs pour percevoir la prime d'intéressement. ...

L'ACCORD PRÉVOIT UN PREMIER PALIER À 750 €



Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19, les résultats 2021 se révèlent supérieurs aux objectifs négociés, ce qui fait que le montant de l'intéressement a dépassé le premier palier prévu par l'accord.



QUE RETENIR ?

Finalement, sur votre bulletin de paie du mois de mai 2022, vous allez toucher **913 €** et ce, quels que soient votre grade et votre statut.



POUR RAPPEL

À Gares & Connexions, l'UNSA-Ferroviaire est la seule organisation syndicale à être entrée en négociation pour cet accord d'intéressement. Vos élus UNSA-Ferroviaire, en responsabilité, ont négocié puis signé, seuls, cet accord qui va vous permettre de toucher un intéressement d'un niveau jamais atteint au sein du Groupe public unifié SNCF.

L'UNSA RESTE MOBILISÉE

Vos élus UNSA-Ferroviaire continueront, tout au long des trois années d'existence de cet accord, à défendre les intérêts de tous les cheminots de Gares & Connexions, notamment lors des réunions du comité de suivi de l'accord qui prévoit la mise à jour annuelle des objectifs à atteindre.

VOS ÉLUS UNSA, QUI TRAVAILLENT QUOTIDIENNEMENT POUR DÉFENDRE VOS DROITS, VOS INTÉRÊTS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT, SE FÉLICITENT D'AVOIR PU SIGNER UN TEL ACCORD.

À L'UNSA, PAS DE BLABLAS, QUE DES RÉSULTATS !

UN INTÉRESSEMENT OBTENU PAR L'UNSA

- › En ayant obtenu près de **60 % des voix** lors des dernières élections professionnelles de Gares & Connexions, l'UNSA est en capacité de négocier et signer seule les accords d'entreprise et sa signature ne peut être contestée par une autre organisation syndicale puisque nous représentons au moins 50 % des salariés. C'est ce qui a permis d'obtenir cet intéressement de **913 €**.
- › En novembre prochain, de nouvelles élections auront lieu pour désigner vos représentants du personnel. Vos élus UNSA espèrent que vous continuerez à leur accorder votre confiance.

EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE INTÉRESSEMENT

- › L'intéressement est un dispositif qui vous permet de percevoir une somme d'argent soumise à un faible taux de prélèvements sociaux (10 % au lieu des 20 % habituels).
- › L'intéressement ouvre également droit au placement de son montant, pour une durée de cinq ans, sur le plan d'épargne groupe (PEG), permettant à l'entreprise d'apporter un abondement. En plaçant **913 €** sur le PEG, vous bénéficierez de **215 €** d'abondement, soit au total **1 128 €**.
- › Le PEG vous propose différents types de placement, plus ou moins risqués et, donc, plus ou moins rémunérateurs. Vous avez le choix !



UNSA-FERROVIAIRE